

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL)

Sélection d'un Consultant Individuel en qualité de Responsable Technique du Projet de Renforcement des Capacités des Administrations Fiscales en Afrique de l'Ouest (STACP-WA)

Référence n° WATAF/STACP-WA/IC/TL/2026/10

1. Le Forum sur l'Administration Fiscale de l'Afrique de l'Ouest (WATAF) est une organisation intergouvernementale dirigée par ses membres, regroupant les administrations fiscales de 16 pays d'Afrique de l'Ouest. Sa vision est centrée sur la promotion de systèmes fiscaux efficaces et efficaces en Afrique de l'Ouest. La mission du WATAF englobe le développement des capacités, la recherche fondée sur les données, la revue par les pairs et le dialogue stratégique en vue d'améliorer les systèmes fiscaux, de renforcer la capacité budgétaire et de mobiliser les recettes intérieures pour le développement de l'Afrique de l'Ouest. Le WATAF offre une plateforme de discussions de haut niveau sur l'administration et la politique fiscales, la coordination et l'efficacité, contribuant in fine au développement durable de la région. Ayant son siège à Abuja, au Nigeria, le WATAF est gouverné par un Conseil composé des chefs des administrations fiscales d'Afrique de l'Ouest. Le WATAF est financé par les contributions de ses membres, les fonds des bailleurs, ainsi que des appuis en numéraire et en nature.
2. Le WATAF, avec l'appui de la Banque Africaine de Développement (BAD), entend affecter une partie des fonds du projet à la sélection d'un Consultant Individuel en qualité de Responsable Technique au titre du Projet de Renforcement des Capacités des Administrations Fiscales en Afrique de l'Ouest (STACP-WA).
3. L'objectif global du projet (STACP-WA) est de renforcer la capacité institutionnelle budgétaire et l'intégration régionale des administrations fiscales d'Afrique de l'Ouest, contribuant ainsi à l'amélioration de la mobilisation des ressources intérieures et à la résilience économique de la sous-région.
4. Le périmètre de la consultation comprendra la conduite du renforcement des capacités techniques et de la production de connaissances à travers l'ensemble des composantes du programme, ainsi que la préservation de la qualité technique et de la durabilité. Le contrat sera d'une durée de douze (12) mois, renouvelable en fonction de la performance et des besoins du projet.
5. Les services à fournir par le Consultant (« les Services ») comprendront, sans s'y limiter, les tâches et responsabilités suivantes :

Assurance qualité technique et production de connaissances

- En collaboration avec le coordonnateur du projet, élaborer la version provisoire de l'ensemble des documents techniques du projet, y compris les programmes de formation, les boîtes à outils,

les termes de référence et les notes conceptuelles pour les études de politique ou les travaux économiques sectoriels.

- Veiller à ce que les méthodologies de conception des études répondent aux normes convenues et soient adaptées aux contextes des membres du WATAF.
- Diriger l'assurance qualité des livrables du projet, en particulier les produits de connaissance financés par le projet et fournis par des consultants individuels et des cabinets de conseil.
- Faire partie du comité d'évaluation chargé d'examiner les propositions techniques pour les nombreuses études à réaliser dans le cadre du projet, et fournir des orientations techniques durant le processus d'évaluation.
- Assurer la liaison avec les partenaires au développement et les autres forums fiscaux régionaux tels que l'ATAF et le WAUTI en vue de coordonner et d'aligner les programmes de renforcement des capacités et d'assistance technique (AT) au profit des administrations fiscales d'Afrique de l'Ouest.
- Assurer le leadership dans la constitution du réseau de jeunes chercheurs, en tant que plateforme de stimulation du débat de politique publique sur les questions fiscales en Afrique de l'Ouest.
- Assurer le leadership intellectuel dans l'élaboration de produits de connaissance et de programmes de renforcement des capacités sur les questions de genre et de changement climatique en lien avec la fiscalité.
- Assurer le leadership technique sur le contenu et la substance du projet afin que les produits soient de la plus haute qualité, pertinents pour les administrations fiscales d'Afrique de l'Ouest et repris par le WATAF pour un usage après projet.
- Assurer le leadership sur les questions de gouvernance du secteur extractif en Afrique de l'Ouest au regard des activités du projet et de l'élaboration de produits de connaissance et de programmes de renforcement des capacités relatifs au secteur extractif.
- Concevoir, élaborer et mettre en œuvre l'agenda de recherche du STACP-WA, y compris les études commanditées sur les questions de fiscalité au service du développement.
- Piloter le développement des biens publics régionaux : boîte à outils de facturation électronique, modules de formation en fiscalité alignés sur la ZLECAf, cadre genre-fiscalité et outil d'évaluation des prix de transfert.
- Diriger la publication des produits de connaissance dans des supports d'édition accrédités, reconnus et évalués par les pairs afin d'en assurer l'appropriation.

Animation du Comité technique

- Réunir les groupes de travail techniques avec les pays bénéficiaires afin de coordonner les contributions et d'aligner les activités du projet sur les priorités nationales.
- Présider les groupes de travail thématiques sur des domaines clés, notamment la fiscalité du secteur extractif, la facturation électronique, le lien fiscalité-ZLECAf, la taxe sur la valeur ajoutée, etc.
- Valider les livrables avant leur soumission à la BAD par l'Unité d'Exécution du Projet.
- Fournir l'autorité technique garantissant que la substance du STACP-WA est bien maîtrisée.
- Diriger la revue par les pairs des documents et produits techniques par les utilisateurs et praticiens des pays membres afin d'en garantir la qualité, la pertinence et l'applicabilité régionale.

- Organiser des ateliers de validation avec les États membres afin d'obtenir l'adhésion, de favoriser l'appropriation et de garantir que les outils sont adaptés à leur finalité et politiquement réalisables.

Renforcement et transfert de capacités pour la durabilité

- Renforcer les capacités internes du Secrétariat du WATAF afin de préserver le savoir institutionnel et de développer l'expertise interne au-delà des prestations externalisées.
 - Institutionnaliser les produits du STACP-WA dans le calendrier de formation à long terme du WATAF et veiller à ce que les livrables soient pertinents au niveau régional et durables pour les pays membres.
 - Intégrer les outils d'assistance technique dans les programmes du WATAF afin d'en assurer la durabilité.
 - Organiser des activités de développement des capacités au profit des équipes du STACP-WA et du Secrétariat, et y participer.
 - Assurer le leadership pour aligner l'exécution du STACP-WA sur les cadres régionaux et mondiaux, notamment les Directives de la CEDEAO, l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, les ODD des Nations Unies et les pratiques des pays membres du WATAF.
 - Représenter le STACP-WA lors de forums techniques tels que l'Assemblée Générale, le Dialogue de politique, les ateliers Fiscalité/Douanes de la CEDEAO, les événements des pays membres et les réunions des partenaires techniques et financiers, afin de présenter les résultats du projet et d'en accroître la visibilité.
 - Mobiliser le soutien politique et des bailleurs en faveur de l'adoption des produits du STACP-WA afin d'étendre l'influence et la durabilité du WATAF.
6. Le WATAF invite par conséquent les Consultants éligibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications et l'expérience requises pour fournir les services demandés. Les candidats doivent satisfaire aux critères énoncés ci-dessous :

Qualifications

- a. Un diplôme de Master ou de Doctorat (PhD) d'une université reconnue et réputée, axé sur la fiscalité, l'économie ou les finances publiques, est requis.
- b. Une recherche postdoctorale en économie ou en fiscalité, assortie de publications dans des revues reconnues.
- c. Une preuve certifiée de l'élaboration de programmes de renforcement des capacités ou de formations sur le renforcement institutionnel, la compréhension des dimensions de la fragilité ou le développement communautaire constitue un atout.

Expérience

- Un minimum de 20 ans d'expérience combinée en politique fiscale et économique, finances publiques, administration fiscale, recherche pour le développement et production de connaissances au sein d'universités ou d'institutions de recherche reconnues et accréditées. Un statut de Professeur ou de Professeur associé est préféré.
- Une expérience étendue au sein d'une organisation fiscale régionale ou d'une administration fiscale nationale est requise, incluant un engagement solide avec le secteur public, en particulier les administrations fiscales et les ministères du commerce, des finances ou de l'environnement.

- Une expérience antérieure de conseil, de recherche ou de formation auprès des administrations fiscales de trois pays d'Afrique de l'Ouest ou plus constitue un atout.
- Une expérience étendue en renforcement des capacités, recherche de terrain et participation à des projets financés par des bailleurs sur la mobilisation des recettes intérieures dans les contextes fragiles d'Afrique de l'Ouest est requise.
- Une expérience avérée dans la conception, l'assurance qualité et l'animation de programmes de renforcement des capacités ou de modules de formation destinés aux administrations fiscales et aux autres parties prenantes concernées.
- Une propension avérée aux publications techniques et scientifiques de produits de connaissance sur les enjeux fiscaux ouest-africains chez les 15 premiers éditeurs mondiaux, ainsi qu'une implication active dans les réseaux ou initiatives fiscales du Sud global, de préférence africains, constitue un avantage.
- L'encadrement de thèses et de mémoires ainsi que le développement de la jeune génération en tant que champions, praticiens ou universitaires de la fiscalité sont essentiels. L'encadrement abouti d'au moins trois doctorats (PhD) est souhaité.
- Une expérience substantielle dans l'organisation de consultations multipartites, d'ateliers et de réseaux avec les ministères des finances, les administrations fiscales, le secteur privé, les syndicats, les partis politiques et les partenaires au développement en Afrique de l'Ouest est essentielle pour ce poste.
- Une expérience avérée dans la mobilisation de financements et l'appui à l'élaboration de propositions pour le financement des bailleurs.
- Bonnes compétences informatiques en traitement de texte, tableurs, outils de présentation et collaboration de projet.

Langue

- Une parfaite maîtrise de l'anglais, à l'oral comme à l'écrit, est requise ; la connaissance du français ou du portugais constitue un atout.
7. Les critères d'éligibilité, la présélection et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement [Édition 2020], disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse <http://www.afdb.org>. Les consultants intéressés peuvent obtenir de plus amples informations en contactant le Département de la Passation des Marchés aux adresses électroniques suivantes : wapinu.ndule@wataf-tax.org, gdikko@ecowas.int et ikkamara@ecowas.int.
 8. Les manifestations d'intérêt devront être soumises par candidature en ligne, avec pour objet « Recrutement d'un Consultant en qualité de Responsable Technique - STACP-WA », au plus tard le lundi 5 octobre 2026 à 23h59 (GMT+1), aux adresses électroniques suivantes : info.stacp2026@wataf-tax.org, avec copie à wapinu.ndule@wataf-tax.org, gdikko@ecowas.int et ikkamara@ecowas.int.